

Témoignage d'Annie (email du 20/10/2019)*

Voici mon témoignage :

J'ai 72 ans. Ma maladie de Parkinson a été identifiée en 2012. Le traitement a été multiplié par 7 en 7 ans. Il ne traite pas tous les symptômes et laisse la maladie évoluer.

J'ai entendu parler du professeur Fourtillan et de son traitement lors d'une conférence à Montpellier. J'ai alors demandé à bénéficier de ce traitement.

J'ai assisté à une rencontre à Poitiers au printemps dernier avec d'autres participants et le Professeur Fourtillan. Rien d'une secte. Des informations qui ont répondu aux questions posées. Pas de patch. Un prélèvement de sang consenti pour mesurer le taux des 2 hormones en question.

Je gère ma maladie avec énergie et sans me laisser abattre. Je ne me considère pas comme une personne fragilisée.

Madame la Ministre, je me permets de vous solliciter pour que le Professeur Fourtillan puisse poursuivre son travail. Il en va de la santé de nombreux malades,

volontaires, qui prennent là moins de risques qu'avec certains médicaments actuellement sur le marché.

J'attends les patchs avec impatience.

Recevez mes remerciements et ma reconnaissance.

Annie [...]

** Document reçu par email le 20 octobre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*